

**COMMISSION LOCALE DE L'EAU
DU
SAGE OUEST-CORNOUAILLE**



**DELIBERATION 0223 :
VALIDATION DE L'ETAT D'AVANCEMENT DES PLANS D' ACTIONS DES
PROFILS DE VULNERABILITE CONCHYLICOLE DE L' OUEST-CORNOUAILLE**



Séance du 7 décembre 2023 – Mairie de Plozévet



Date de la convocation : 9 novembre 2023
Membres en exercice : 26, Membres présents : 8, Pouvoirs : 2, Voix délibératives : 10

Collège	Membre		Présent	Absent	
Elus	Conseil régional	M. Loïc HENAFF		X	
	Conseil départemental	Mme. Jocelyne PLOUHINEC		X	
	Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI)	M. Jean-Louis BUANNIC	R		
		M. Christian LOUSSOUARN	P		
		M. Yves CANEVET			Excusé
		M. Michel BUREL	P		
		M. Philippe STEPHAN	P		
		M. Gilles SERGENT	P		
		M. Benoît LAURIOU			X
		M. Henri SAVINA			X
	Syndicat Mixte du SAGE Ouest-Cornouaille (OUESCO)	M. Éric JOUSSEAUME	P		
M. Yves KERISIT				Excusé	
Usagers	Chambre d'agriculture du Finistère	M. Romain MARC'H		Excusé	
	Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine Bretagne Ouest	M. Pascal BELLOCQ		X	
	Fédération du Finistère pour la pêche et de protection du milieu aquatique	M. Alain TREGUER		X	
	Associations de protection de l'environnement	M. Bernard TREBERN	P		
	Associations de consommateurs	Mme Virginie HERVIEUX	P		
	Représentant des producteurs d'électricité	M. Pierre-Marie BILIEN		X	
	Représentant des propriétaires fonciers	M. Tanguy KERNOA		X	
	Comité régional de la conchyliculture de Bretagne Sud	M. Kevin WAY		X	
	Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins	M. Lenny GOUEDIC		X	
Etat	Le Préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne ou son représentant			X	
	Le Préfet du Finistère représenté par le directeur départemental des territoires et de la mer du Finistère		P		
	Un représentant de l'Agence de l'eau Loire Bretagne			X	
	Le Directeur de l'unité départementale de l'Agence régionale de Santé		R		

Sans pouvoir de vote, étaient présents :

- Delphine ALEXANDRE et Arthur GEFFRAY (Région Bretagne)
- Vincent LE TALOUR (Chambre d'agriculture de Bretagne)
- Franck OLLIVIER (Office Français de la Biodiversité)
- Thomas PICHERAL et Tifenn NEVEU (OUESCO)



Vu, la disposition 10 D-1 du le-Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire Bretagne portant sur la restauration et/ou la protection de la qualité sanitaire des eaux des zones conchylicoles et de pêche à pied professionnelle.

Vu, la disposition 6 du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Ouest-Cornouaille portant sur l'amélioration de la connaissance des altérations de la qualité des eaux des zones conchylicoles.

Vu, la délibération de la CLE du SAGE Ouest-Cornouaille n°0422 portant sur la validation des profils de vulnérabilité conchylicole de l'estuaire de la rivière de Pont-l'Abbé, de l'estuaire du Goyen, de la baie d'Audierne et de la zone de Toul Ar Ster.

Monsieur le président de la CLE du SAGE Ouest-Cornouaille rappelle que les profils de vulnérabilité des zones conchylicole de la rivière de Pont-l'Abbé, du Goyen, de la baie d'Audierne, de Toul Ar Ster ont été réalisés par OUESCO au cours de la période 2020-2022 et précise que la mise en œuvre des plans d'actions doit faire l'objet d'un suivi annuel en CLE.

Les tableaux d'avancement de la mise en œuvre des plans d'actions sont présentés aux membres de la CLE.

Après avoir délibéré,

la Commission Locale de l'Eau,

acte l'état d'avancement de la mise en œuvre des plans d'actions des profils de vulnérabilité conchylicole de l'estuaire de la rivière de Pont-l'Abbé, de l'estuaire du Goyen, de la baie d'Audierne et de la zone de Toul Ar Ster.

La CLE invite :

- la CCHPB et la CCPBS à transmettre annuellement à OUESCO les données chiffrées de l'état des lieux et de mise en conformité des Assainissements Non Collectifs (ANC),
- la CCHPB à mettre en place une stratégie de mise en conformité des ANC à risque sanitaire,
- la commune de Penmarch à régulariser l'entretien et le suivi de la station d'épuration de Toul Ar Ster.

Pour : 10
Abstention : 0
Contre : 0

Pour extrait conforme

Éric JOUSSEAUME
Président,
CLE du SAGE Ouest-Cornouaille

